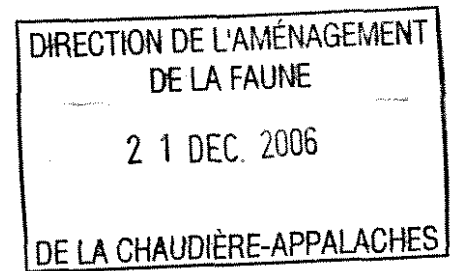




Canards Illimités Canada



Le 19 décembre 2006

Monsieur Guy Boucher
 Directeur de la Direction de l'aménagement de la faune de la Chaudière-Appalaches
 Ministère des Ressources naturelles et de la Faune du Québec, secteur Faune
 8400, avenue Sous-le-Vent
 Charny (Québec), G6X 3S9
 Téléphone : (418) 832-7222 poste 246
 Télécopieur : (418) 832-1827

OBJET : Précision concernant la cartographie des milieux humides contenue dans le Plan régional de conservation des milieux humides de la région de la Chaudière-Appalaches réalisé par Canards Illimités Canada

Monsieur Boucher,

La présente a pour but de donner suite aux correspondances entre Monsieur Normand Latour de Faune Québec et de Monsieur Dominic Bourget de Canards Illimités Canada au sujet des audiences publiques sur le projet Rabaska dans lesquelles la tourbière située à proximité du futur terminal méthanier a fait l'objet de discussions.

Au mois d'octobre 2006, Canards Illimités Canada a rendu public le Plan régional de conservation des milieux humides de la région de la Chaudière-Appalaches dans lequel on trouve une cartographie des milieux humides de plus d'un hectare. Le résultat de cette cartographie est évidemment tributaire de la disponibilité des données numériques au moment où nous avons entamé cette démarche, il y a de cela trois ans. Or, Canards Illimités Canada a dévoilé, en novembre 2006, une cartographie détaillée (0,3 hectare et plus) des milieux humides du territoire de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), laquelle couvre une partie de la région de la Chaudière-Appalaches, en l'occurrence la ville de Lévis.

Ainsi, pour le territoire de la ville de Lévis, la cartographie des milieux humides contenue dans le plan régional de conservation des milieux humides de la région de la Chaudière-Appalaches doit être remplacée par celle réalisée dans le cadre du projet de cartographie des milieux humides de la Communauté métropolitaine de Québec (CMQ), laquelle en est dépositaire.

Je vous prie d'agréer, Monsieur Boucher, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Bernard Filion
 Directeur du Québec

c.c. Monsieur Normand Latour